

Appel à communications

Catégorisation(s) et migrations, CERI le 13-14 mars 2008

« Immigré », « étranger », « réfugié », « émigré », « primo-arrivant », « deuxième génération », « demandeur d'asile », « sans papiers », « flux » ou « stocks »... ces mots servent à dire les phénomènes migratoires. Ces termes sont à la fois des catégories de pratique, utilisés par les acteurs de la migration, des politiques aux individus, et des catégories d'analyse servant aux chercheurs à désigner la migration. Il nous faut distinguer ces deux registres et nous interroger sur les processus historiques, sociaux, politiques et culturels de construction de ces catégories.

Nous employons le terme de catégorisation (plutôt que le terme fixe de catégorie) dans le sens d'*un processus qui tend à ordonner l'environnement en termes de catégories : groupes de personnes, d'objets, d'évènements et à leur donner un nom.*

La catégorisation, stigmatisante, valorisante ou sans jugement de valeur, peut également être instrumentalisée par les acteurs pour obtenir des faveurs politiques ou encore servir au développement d'une économie dite « ethnique ». Elle peut être le produit de la société d'arrivée (catégorie hétéro-définie) ou bien celui des migrants (catégorie auto-définie).

Elle peut également émaner d'instances législatives, juridiques, statistiques (clandestins, réfugiés politiques, etc.) ou avoir des connotations sociales (plombier polonais, épicerie arabe, etc.). Elle pose dans ce cas la question des droits humains en enfermant le migrant dans un cadre hermétique qui restreint sa liberté. Les propositions d'intégration posées par les politiques telles qu'elles se donnent à lire (par le biais de lois ou de circulaires) conduisent à des questionnements sur les libertés publiques. Les chercheurs eux-mêmes utilisent des catégories considérées comme savantes (telles « diaspora », « communauté transnationale », « minorité », « migrations forcées ») Toutes ces catégories utilisées dans un premier temps par certains groupes peuvent ensuite être reprises par d'autres acteurs de la société (d'une catégorie juridique le terme « sans-papiers » est devenu l'objet d'une mobilisation sociale).

Dans tous les cas, le vocabulaire employé pour catégoriser les populations n'est jamais sans présupposés et sans conséquence. Cette production catégorielle produit des effets politiques, matérielles, symboliques qui ont des conséquences dans la vie des migrants et des sociétés d'accueil.

De fait, ces catégories constituent presque un paradoxe. Alors que les migrants constituent par définition une population en mouvement, les catégories qui sont utilisées pour parler d'eux les fixent : la catégorie peut alors être perçue tel un carcan. Ce colloque propose de réfléchir à ces catégorisations, de la genèse des mots à leur conséquence dans la vie des migrants et de la société d'accueil ou d'origine.

La démarche dans laquelle s'inscrit ce colloque est interdisciplinaire. Nous sollicitons aussi bien des études théoriques que des illustrations concrètes de catégorisations dans le champ des migrations. Nous porterons une attention particulière sur les papiers couvrant des aires géographiques les plus diverses.

Les propositions en français ou en anglais ne devront pas comprendre plus de 900 mots.

Vous êtes invités à accompagner vos propositions d'un encart biographique comprenant les informations suivantes : Nom et Prénom, Situation actuelle, Laboratoire de rattachement, Principaux thèmes de recherche et Liste des publications les plus significatives.

Elles devront être adressées à cette adresse migrations@yahoo.fr avant le 15 décembre 2007.

Pour un souci de clarté, nous vous demandons d'enregistrer vos documents au format Word ou RTF à vos nom et prénom.

Comité scientifique :

AWAD Ibrahim, Directeur Division des migrations, BIT

CABRAL Alcinda, Professeur Université Fernando Pessoa de Porto (Portugal)

DUFOIX Stéphane, Maître de Conférences, Université de Nanterre. Institut universitaire de France

FASSIN Didier, Directeur d'études, EHESS / ENS

GREEN Nancy, Directrice d'études, EHESS / Michigan State University

MA MUNG Emmanuel, Professeur, MIGRINTER, Université de Poitiers

NDIAYE Ndioro, Directrice générale adjointe OIM

QUARTEY Peter, Professeur, ISSER, (Ghana)

SAKHO Papa, Maître-assistant de géographie, FLSH, Directeur des études de l'Institut de Population, Dakar (Sénégal)

WENDEN Catherine de, Professeur, CERI, IEP de Paris

Comité d'Organisation:

AUGUIN Estelle, Paris V/ Popinter

BRAUX Adeline, IEP Paris/CERI

DIA Hamidou, Paris V/ Popinter

MASSOT Sophie, IEP Paris/CERI

VAPNE Lisa, IEP Paris/CERI